

L'Association Breizh Mobyettes vous présente

La 7^{ème} édition du Houlaaa Mob

Le samedi 4 et dimanche 5 septembre 2021



INTRODUCTION

Bonjour à toutes et à tous,

Comme convenu, nous remettons ça cette année ... Voici le **Houlaaa Mob 2021** !

Pour la 7^{ème} année, le premier week-end de septembre rassemblera les plus grands passionnés de mobylettes.

Cette année, **le Houlaaa Mob est organisé par l'Association Breizh Mobylettes**. Les pilotes devront s'acquitter d'une cotisation pour adhérer à cette association et ainsi participer à cet évènement. Cette cotisation leur permettra de profiter pleinement de tout le week-end. Cette année, l'évènement est ouvert à 32 équipages de deux pilotes, soit 64 pilotes.

Dans ce dossier d'inscription, vous trouverez le **programme**, le **règlement** et les informations importantes liées aux **inscriptions**. Le **règlement a été modifié**, notamment en ce qui concerne **la protection obligatoire des pilotes**.

Les équipages devront être attentifs au règlement. Si celui-ci n'est pas respecté, les pilotes concernés ne pourront pas participer à cet évènement.

Cette année, les inscriptions seront limitées au nombre de 150, dont 32 équipages. Afin de faciliter l'organisation et la logistique de cet évènement, merci de vous inscrire rapidement ! Toute inscription peut être refusée si le nombre de participants est atteint ou si le délai d'inscription est dépassé.

Aux alentours du 15 août, la liste des pilotes, des spectateurs et des bénévoles vous sera communiquée. Si vous n'apparaissez pas dans la liste, soit votre réponse a été trop tardive, soit il n'y a plus de places. Dans ces deux cas, votre chèque vous sera retourné dans les plus brefs délais.

Les organisateurs du Houlaaa Mob 2021 vous souhaitent une bonne lecture et comptent sur votre présence nombreuse à cet évènement !

PROGRAMME HOULAAA MOB 2021

Samedi 4 Septembre

- **8h15** : Arrivée des pilotes et installation des stands.
- **9h00 à 09h45** : Contrôle sécurité des mobylettes par les commissaires de piste.
- **9h45 à 10h00** : Briefing de la journée
- **10h00 à 10h50** : Essais libres
- **11h00** : Essais chrono Poule A (3 tours par pilote)
- **11h45** : Essais chrono Poule B (3 tours par pilote)
- **12h30 / 14h00** : Pause déjeuner
- **14h00** : 1^{ère} course de vitesse (30 min de course, changement de pilote à 15 min de course)
- **15h00** : 2^{ème} course de vitesse (30 min de course, changement de pilote à 15 min de course)
- **16h00 à 16h30** : Entracte
- **16h30** : Petite finale (30 min de course, changement de pilote à 15 min de course)
- **17h00** : Grande finale (30 min de course, changement de pilote à 15 min de course)
- **17h30 / 18h00** : Animation surprise
- **19h00** : Soirée Cochon Grillé

Dimanche 5 Septembre

- **10h00 à 10h50** : Essais libres
- **11h00 à 12h00** : Essais Chrono (3 tours par pilote)
- **12h00 à 14h00** : Pause déjeuner
- **14h00 à 14h15** : Briefing
- **14h15 à 16h45** : Endurance de 2h30 (avec passages au stand 15, 30, 45, 1h00, 1h15, 1h30, 1h45, 2h00, 2h15)
- **17h00** : Verre de l'amitié avec remise des coupes.

REGLEMENT

1) La mobylette :

Pour pouvoir participer à cet évènement, la mobylette de chaque équipage doit respecter le règlement technique suivant.

- La mobylette doit rester **authentique** et comporter **uniquement des pièces de mobylette** (neuves ou d'occasion).
- Le cylindre peut être d'origine ou modifié mais **la cylindrée moteur ne doit pas dépasser 50 cm3.**
- Elle doit avoir **une transmission à chaîne** (et non courroie).
- Protection de **variateur** obligatoire.
- Toutes pièces tournantes, qui peuvent présenter un danger, devront être assurées par des **carters solidement attachés.**
- La **dimension des plaques avec votre numéro de course** devra être de **10 cm X 10 cm minimum** (trois plaques : deux latérales et une frontale). Ce numéro d'équipage vous sera communiqué mi-août.

Ce qui est autorisé :

- Kit haut et bas moteur 50 cm3.
- Possibilité de modifier le carburateur.
- Possibilité de modifier le pot d'échappement.
- Pneus de mobylette d'origine.
- Pneus autorisés : pneus Kenda Trial X-Ply (en vente sur Amazon, La Bécannerie ...). **Si les crampons de vos pneus dépassent ceux de cette référence, vous ne pourrez pas participer à l'évènement.**
- Freins à disque.

Ce qui est interdit :

- **Pneus de mobylette cross ou moto cross interdits.**
- **Double variateur interdit.**
- **Embrayage prise direct interdit.**



Les commissaires de piste effectueront un **contrôle obligatoire de chacune des mobylettes le samedi matin.** Toute machine équipée d'une ou plusieurs pièces **dangereuses**, ou ne présentant pas **les garanties de sécurité jugées suffisantes** par les commissaires, ne pourra participer à l'évènement.

En cas de doute sur un moteur (cylindrée dépassant les 50 cm3), celui-ci pourra être démonté par nos commissaires afin d'être contrôlé. Le moteur démonté vous sera remis dans un carton. Si la cylindrée n'a pas été respectée, l'équipage sera exclu de cet évènement pendant 3 ans.

2) Protection du pilote

Cette année, des équipements sont nouvellement obligatoires. Les organisateurs du Houlaaa Mob sont vigilants à la sécurité de chacun des pilotes.

Ce qui est obligatoire :

- **Casque intégral ou cross** en bon état, homologué, possédant son écran ou lunettes, **obligatoire et fermé pendant les courses.**
- **Gants en bon état obligatoires.**
- **Bottes moto ou chaussures montantes obligatoires.**
- **Vêtements renforcés par des coudières et genouillères obligatoires.**
- **Vêtements avec manches longues et pantalon obligatoires.**
- **Protection pare-pierres obligatoire.**
- **Protection cervicale obligatoire.**

Sans ces protections obligatoires, le pilote ne pourra participer aux courses.



Dès lors que le pilote est sur la piste, que ce soit pendant les essais libres, les essais chrono et les courses, il doit obligatoirement porter ces protections.

3) L'équipe de pilotes

Chaque équipage disposera d'un emplacement de 3 mètres sur 3 mètres. Les équipes sont autorisées à apporter une tonnelle et une table pour le stand.

Aucun pilote ne pourra être remplacé durant une course et le week-end.

Chaque équipage devra être muni :

- D'un bidon d'essence pour le week-end et le nécessaire pour faire le mélange.
- D'une caisse à outils, en cas de soucis techniques avec votre mobylette.
- De pièces de rechange en cas de casse ou panne.
- D'un **tapis de sol obligatoire** d'1m50 sur 1m50 (vigilance à la pollution du sol !)

Les équipes ne pourront bricoler leur mobylette que dans leur stand.

Attention au **risque d'incendie** avec vos outils (meuleuse par exemple).

Attention à votre **consommation d'alcool** : tout pilote considéré comme dangereux par les commissaires ne pourra pas participer à des essais ou courses.

4) Les essais et courses :

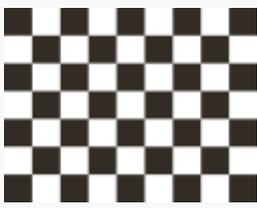
Le samedi, à 9h45, un briefing permettra d'expliquer aux pilotes le déroulement du week-end. **La présence de tous les pilotes à ce briefing est obligatoire.**

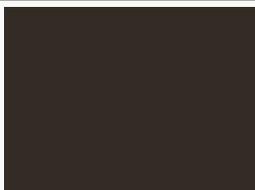
Les pilotes, le directeur de course et les commissaires de piste veilleront à respecter les horaires des essais libres, des essais chrono et des courses.

Aucune tricherie, ni comportement dangereux, ne sera toléré par les commissaires : l'équipage concerné sera retiré de l'ensemble des courses de la journée.

Pour chaque départ, le moteur de la mobylette doit être démarré. Pour les courses de vitesse, le départ se fait sur grille. Pour la course d'endurance, c'est un départ 24h du Mans qui sera effectué.

DRAPEAUX DE COURSE

Drapeau	Signification
	Drapeau à damier : arrivée de la course ou fin de séance d'essai ou de qualification.
	Drapeau jaune : danger et interdiction de dépasser, un drapeau agité = ralentir, deux drapeaux agités = ralentir et se préparer à s'arrêter si nécessaire.
	Drapeau vert : fin de la zone de danger signalée par le drapeau jaune.

	Drapeau rouge : interruption de la course (seulement sur ordre de la direction de course).
	Drapeau noir : Disqualification du pilote concerné.

INSCRIPTIONS

Pour les pilotes, les inscriptions sont à effectuer avant le 15 juillet 2021.

Pour les spectateurs et bénévoles, les inscriptions sont à effectuer avant le 10 août 2021.

Pour être pilote au sein d'un équipage :

Pour participer à cet évènement, les pilotes doivent être adhérents à l'association Breizh Mobylettes. Pour devenir adhérent, **une cotisation annuelle est à régler avant le 15 juillet**. Le nombre de membres adhérents à l'association est limité à 64 pilotes (32 équipages).

La cotisation annuelle est de 60 euros par adhérent (par pilote).

Une fois la cotisation payée, l'adhérent sera membre de l'association pour un an (du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022) et pourra participer à l'ensemble du week-end en tant que pilote d'un équipage (courses, restauration, boissons et camping).

Pour être bénévole :

Sans bénévoles, cet évènement ne pourrait pas avoir lieu. Pointeurs, cuisiniers, serveurs, commissaires de course, photographes ... n'hésitez pas à intégrer cette équipe de bénévoles ! La bonne humeur est l'essence même de cette équipe !

Pour les bénévoles, **une participation de 25 euros** est demandée pour le camping, les repas et les boissons sur tout le week-end.

Pour être spectateur :

Vous pouvez participer à cet évènement pour admirer les mobylettes et encourager les pilotes.

Plusieurs tarifs pour les spectateurs :

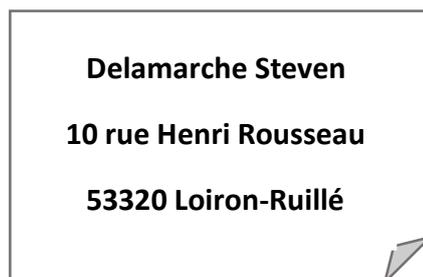
- **Spectateur le week-end complet** (tarif comprenant l'entrée sur site, le camping, les repas, boissons sur tout le week-end) : **60 euros**
- **Spectateur la journée complète du samedi** (tarif comprenant l'entrée sur site à partir de 10 heures, le déjeuner, le diner et les boissons sur toute la journée et soirée) : **35 euros**
- **Spectateur l'après-midi et la soirée du samedi** (tarif comprenant l'entrée sur site à partir de 13 heures 45, le diner et les boissons pendant l'après-midi et la soirée) : **30 euros**
- **Spectateur la journée du dimanche** (tarif comprenant l'entrée sur site à partir de 10 heures, le déjeuner et les boissons sur toute la journée) : **25 euros**

Pour les enfants (gratuit pour les enfants de moins de 5 ans) :

- **Journée complète** (repas et boissons sur la journée) : **12 euros**
- **Week-end complet** (repas et boissons pour le samedi et dimanche, avec camping) : **20 euros**

Comment valider son inscription ?

Pour participer au Houlaaa Mob, complétez le coupon réponse correspondant : le 1^{er} coupon réponse pour les pilotes, le 2^{ème} coupon réponse pour les bénévoles et le 3^{ème} coupon réponse pour les spectateurs. Le coupon réponse est à envoyer à l'adresse ci-dessous (**avant le 15 juillet pour les adhérents/pilotes** et **avant le 10 août 2021 pour les bénévoles et spectateurs**).



Merci de joindre à ce coupon réponse un chèque à l'ordre de l'Association Breizh Mobylettes. Aucune espèce ne sera acceptée.

Coupon réponse pour les pilotes

Le 4 et 5 septembre 2021

**MERCI DE REMPLIR UN COUPON REPONSE PAR EQUIPAGE
UN EQUIPAGE = DEUX ADHERENTS-PILOTES = UN COUPON**

1^{er} pilote :

Nom :

Prénom :

Tél :

2^{ème} pilote :

Nom :

Prénom :

Tél :

Nous, soussignés Monsieur / Madame et Monsieur /
Madame, souhaitons adhérer à l'Association Breizh Mobylettes.
De part cette adhésion, nous nous engageons à participer au Houlaaa Mob le 4 et 5 septembre 2021,
en tant que pilotes au sein du même équipage, et à respecter le règlement.

Date et signatures :

Pour valider cette adhésion et cette participation, un chèque d'un montant de 120 euros est joint à ce coupon (60€ par adhérent-pilote). L'ordre du chèque est : Breizh Mobylettes.

L'inscription et la cotisation sont à envoyer à cette adresse suivante :

M. Delamarche Steven, 10 rue Henri Rousseau 53320 Loiron-Ruillé

Coupon réponse pour les bénévoles

Le 4 et 5 septembre 2021

MERCI DE REMPLIR UN COUPON REPONSE PAR BENEVOLE

UN BENEVOLE = UN COUPON

Nom :

Prénom :

Tél :

M'engage à participer au Houlaaa Mob en tant que bénévole pour le week-end de cet évènement.

Les bénévoles sont indispensables au bon déroulement de cet évènement : préparer les repas, aider au service, pointer les pilotes pendant les courses, être commissaire de piste, prendre des photos de l'évènement, servir les boissons ... Durant le mois d'août, les bénévoles seront contactés pour les informer de leur affectation.

Le montant de la participation est de 25 €. Cette participation comprend la restauration, les boissons et le camping.

Pour ce faire, un règlement par chèque d'un montant de 25€ est joint à ce coupon. L'ordre du chèque est : Breizh Mobyettes.

L'inscription et le chèque sont à envoyer à cette adresse suivante :

M. Delamarche Steven, 10 rue Henri Rousseau 53320 Loiron-Ruillé

Coupon réponse pour les spectateurs

Le 4 et 5 septembre 2021

MERCI DE REMPLIR UN COUPON REPONSE PAR SPECTATEUR

UN SPECTATEUR = UN COUPON

Nom :

Prénom :

Tél :

M'engage à participer au Houlaaa Mob en tant que spectateur pour le week-end de cet évènement.

Merci de cocher la case correspondant à votre inscription :

Spectateur le week-end complet (tarif comprenant l'entrée sur site, le camping, les repas, boissons sur tout le week-end) : **60 euros**

Spectateur la journée complète du samedi (tarif comprenant l'entrée sur site à partir de 10 heures, le déjeuner, le diner et les boissons sur toute la journée et soirée) : **35 euros**

Spectateur l'après-midi et la soirée du samedi (tarif comprenant l'entrée sur site à partir de 13h45, le diner et les boissons pendant l'après-midi et la soirée) : **30 euros**

Spectateur la journée complète du dimanche (tarif comprenant l'entrée sur site à partir de 10 heures, le déjeuner, les boissons pendant toute la journée) : **25 euros**

Enfant une journée complète (repas et boissons sur la journée) : **12 euros**

Entourez la journée concernée : le samedi ou le dimanche

Enfant week-end complet (repas et boissons pour le samedi et le dimanche, camping) : **20 euros**

Pour ce faire, un règlement par chèque d'un montant de€ est joint à ce coupon. L'ordre du chèque est : Breizh Mobyettes.

L'inscription et le chèque sont à envoyer à cette adresse suivante :

M. Delamarche Steven, 10 rue Henri Rousseau 53320 Loiron-Ruillé